

## Note – Protocole de rénovation urbaine Politique de la Ville/ANRU MOISSAC

**Préalable : Un Protocole de préfiguration ANRU en cours d'élaboration pour le quartier Centre Ville – annexe 1 du contrat de ville, signé le 11 juillet 2016**

La collectivité bénéficie d'une subvention de **500 000 € dans le cadre du programme régional de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU)**. Cette subvention a pour objectif d'accompagner la collectivité dans la mise en place d'actions concrètes permettant d'agir (centre ville uniquement) :

- Sur la stratégie de logement (rénovation, précarité énergétique, logement social, peuplement...)
- Sur l'économie locale, l'emploi, le tourisme, la culture, le sport...

Cette aide de l'Etat sera renforcée par des financements du Contrat de Plan Etat Région et le FEDER, une OPAH RU, de l'ANAH, de la Caisse des Dépôts, Terres de Confluences, etc. (lignes spécifiques pour les territoires en quartiers politique de la ville). *Diaporama de la signature officielle disponible sur moissac.fr*. Pour bénéficier de ces financements, la collectivité doit rédiger son projet d'investissements Centre-ville sur les 15 prochaines années, au travers d'un « protocole de préfiguration ». Ce protocole constitue l'annexe 1 du contrat de ville. Ce document contractuel a été signé le 11 juillet 2016 à la Mairie de Moissac.

*Ce protocole va permettre d'aboutir à un schéma directeur qui constituera la véritable feuille de route de la collectivité au travers de la formalisation du projet urbain du centre ville de Moissac, sur les 10/15 prochaines années. Exemples : construction ou démolition de logements, réhabilitations d'ilots, aménagements des espaces, activité économique (commerces, avenir du Tribunal...), peuplement, etc. Acteurs associés : Conseil Départemental, le Conseil Régional, DDT, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, les services de l'Etat, etc.*

**1 – Ressources humaines : un chargé de mission Rénovation urbaine** recruté par la ville de Moissac pour la durée du protocole : Daouda DIARRA (co financement du poste 50 % ANRU)

**2 – Mise en œuvre du protocole signé le 11 juillet 2016** (pour 18 mois d'études)

Etudes	Mission	Porteur	Objectif
<p><b>Etude 1</b></p> <p><b>Assistance à Maîtrise d'Ouvrages SCET</b> (14 mois - 35 600 €) Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 50 % de l'ANRU soit 15 000 €</li> <li>☞ 50 % de la Commune soit 15 000 € + 5600€</li> </ul>	<p><b>MISSION 1</b> : organisation générale de la mission d'assistance</p> <p><b>MISSION 2</b> : élaboration des dossiers de consultation des entreprises et assistance au déroulement de la consultation</p> <p><b>Rédaction des cahiers des charges :</b> → Etude pour l'élaboration d'un projet de renouvellement urbain (PRU), pour l'élaboration d'un schéma directeur urbain et d'un programme opérationnel décomposé en deux</p> <p><b>o Sous-étude n° 1</b> : Développement urbain et habitat. → Etude de faisabilité et programmation de la reconversion du bâtiment de l'ancien tribunal</p>	<p>Ville de Moissac</p>	<p>Suivi et coordination des études du protocole de préfiguration...</p>

<p style="text-align: center;"><b>Etude 2</b></p> <p><b>ETUDE EVALUATION DE L'OPAH 2012-2017</b> <b>SOLIHA</b> (3 mois /9 927.29 €)</p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 50 % de l'ANAH soit 5 000 €</li> <li>☞ 50 % de la Commune soit 5 000 €</li> </ul>	<p><b>Mission de l'étude :</b></p> <p>Cette évaluation aura pour mission de procéder à l'évaluation de l'ancienne OPAH (2012-2017), de faire la synthèse du bilan produit par l'ancien prestataire (le bureau d'études URBANIS de Toulouse) et de produire des préconisations pour la future OPAH-RU</p>	<p>Ville de Moissac</p>	<p>L'évaluation de l'OPAH 2012-2017, permettra à la Commune et à l'ensemble des acteurs institutionnels de l'opération, de mesurer l'efficience de la politique engagée au service de la stratégie du territoire, notamment dans la perspective d'une future OPAH-RU. Cette évaluation est un préalable requis par l'ANAH pour la poursuite d'un nouveau programme.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Etude 3</b></p> <p><b>Vers une OPAH-RU ?</b> <b>URBANIS</b> (59 983.50€) (6 mois)</p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 20 % ville soit 12 000 €</li> <li>☞ 15 % C G soit 9 000 €</li> <li>☞ 15 % CDC soit 9 000 €</li> <li>☞ 50 % ANAH soit 30 000€</li> </ul>	<p><b>Mission de l'étude :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Déterminer et cibler les actions à prévoir sur les deux périmètres précis et pertinents,</li> <li>➤ Définir un programme et les outils à mettre en œuvre (ORI, DUP, travaux aménagements...),</li> <li>➤ Élaborer une planification opérationnelle et financière,</li> </ul> <p>Accompagner la collectivité dans le passage de la programmation stratégique à la mise en œuvre opérationnelle.</p>	<p>Ville de Moissac</p>	<p>Procéder à une analyse du fonctionnement du marché local de l'habitat, de mettre en évidence les enjeux liés à l'amélioration du parc privé existant, en lien et complémentarité avec le parc public</p>

<p><b>Etudes nécessairement en articulation</b></p> <p>Elaboration du Schéma de Développement Economique et Touristique Intercommunal (6 mois)</p>	<p><b>Prestations attendues :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Réaliser un audit</b> de l'ensemble de la future Communauté de Communes, en se basant notamment sur les études déjà réalisées au sein des différentes intercommunalités ;</li> <li><b>Définir une stratégie pertinente</b> de développement à partir du diagnostic établi, à court, moyen et long terme.</li> <li><b>Définir un programme d'actions</b> à mettre en œuvre à court, moyen terme et long terme, adapté aux objectifs stratégiques et aux enjeux identifiés préalablement.</li> </ol> <p><b>Phase 1 – Réalisation d'un diagnostic du développement économique</b></p> <p><b>QPV : avec un zoom sur les deux quartiers prioritaires (Sarlac et Centre-ville)</b></p> <p><b>Phase 2 – Élaboration d'une stratégie de développement économique</b></p> <p><b>Phase 3 – Préconisation d'actions</b></p>	<p>Com com Terres des Confluences</p>	<p><b>Phase 1 (3 mois) : objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une analyse de positionnement économique/touristique concurrentiel sera conduite, auprès des territoires impactant économiquement le territoire.</li> <li>une analyse quantitative et qualitative des ZAE territoriales,</li> <li>des filières porteuses des caractéristiques du marché Eco et de l'emploi sera effectuée de façon actualisé et prospective. Un coup de zoom-etat des lieux sera apporté sur la dimension « tourisme » du territoire. (cf : Note technique CODE)</li> </ul> <p><b>Phase 2 (1 mois) : objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un travail de prospective éco opérationnel pour identifier les stratégies de développement Eco/touristique...</li> <li>Mis en place d'une offre eco/touristique...</li> <li>une animations/gouvernance Eco pour développer son territoire au delà de ses handicaps.</li> </ul> <p><b>Phase 3 (2 mois) : objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cette phase prendra la forme d'un <b>plan d'actions</b>.</li> </ul> <p>Ce plan se situera à 2 horizons : court/moyen terme (2017-2018) et long terme (2020-2026). Il portera à la fois sur le volet économie/commerce) tourisme et gouvernance du territoire.</p>
--	--	---------------------------------------	---